

Au sommaire :

- Benoît Laloux ... une force tranquille au soutien à l'efficacité
- Vincianne Pirard ... l'empathie et le dévouement



Benoît Laloux s'inscrit dans une histoire familiale dont les racines plongent profondément dans le terreau industriel liégeois. Issu d'une famille d'industriels dont l'influence remonte au XIX^e siècle, et qui participa notamment à la fondation et à la direction de la prestigieuse Fabrique Nationale de Herstal durant plusieurs décennies, il porte en lui cet héritage fait de travail, d'engagement et de sens des responsabilités.

Originaire de Beaufays, village auquel il est resté profondément attaché et où il réside toujours aujourd'hui, Benoît Laloux incarne cette fidélité discrète mais solide à ses racines. Derrière cette simplicité apparente se révèle pourtant un parcours d'une grande richesse.

Son itinéraire académique témoigne déjà de la diversité de ses talents. Après une candidature en droit, il obtient un graduat en commerce à l'Institut Sainte-Marie, avant de poursuivre des études en économie et gestion à l'Université de Liège. Cette formation multiple annonce déjà ce qui deviendra l'une de ses caractéristiques majeures : une capacité à conjuguer les compétences et à appréhender les situations avec une vision large et structurée.

C'est toutefois dans le domaine des transports publics qu'il déploiera l'essentiel de sa carrière professionnelle. À une époque charnière, celle de la régionalisation des transports à la fin des années 1980, il se voit confier des responsabilités importantes dans la gestion et l'administration financière de différents secteurs. Ses qualités de rigueur, d'analyse et de sens stratégique ne tardent pas à être remarquées.

Ainsi, il est appelé à rejoindre le cabinet du ministre Dalem comme attaché de cabinet, fonction qu'il exercera de 1989 à 1992. Dans les années 1990, il poursuit son parcours au sein des TEC, dont le siège est établi à Namur, où il assumera notamment la responsabilité de l'audit, veillant aux contrôles et à la gestion des structures, travail requérant à la fois exigence et précision.

Reconnu pour son expertise, il sera à nouveau sollicité entre 2004 et 2009 par le ministre Antoine. Parallèlement, il s'investit pleinement dans la profession d'auditeur interne, devenant administrateur de l'Institut des Auditeurs Internes, institution de référence qui rassemble les professionnels de ce domaine selon des normes internationales exigeantes. Son expérience le conduira également à exercer des mandats d'audit au sein du SPW ainsi qu'au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après avoir quitté temporairement Beaufays, il revient s'y installer en 2008, renouant ainsi avec son village natal. C'est à ce moment que la vie publique locale vient à lui. Sollicité par des responsables politiques du CDH de la commune, il accepte d'assurer la présidence de la section locale pendant plusieurs années, apportant son sens de l'organisation et sa vision structurée à la vie politique communale.

Lors des élections communales de 2012, il conduit la liste et est élu conseiller communal. Bien que le CDH se retrouve alors dans l'opposition, il assume la fonction de chef de groupe au conseil communal entre 2012 et 2018. Reconduit en 2018, il poursuit cet engagement dans un esprit de rassemblement, en devenant chef de groupe du cartel politique UP, alliance du CDH et du MR.

Les électeurs lui renouvellent leur confiance lors des élections de 2024, confirmant ainsi l'estime dont il jouit au sein de la population. Aujourd'hui, Benoît Laloux exerce notamment la fonction de conseiller de police. Fort de ses compétences administratives reconnues, il a également été désigné Président du Conseil d'Administration du CHU de Liège.

Dans l'exercice de la politique, Benoît Laloux apparaît comme ce que l'on pourrait appeler une force tranquille. Loin des effets de tribune ou des agitations inutiles, il privilégie la réflexion, la cohérence et la vision à long terme. Sa manière d'agir repose sur une conviction simple mais exigeante : la politique doit avant tout servir le citoyen.

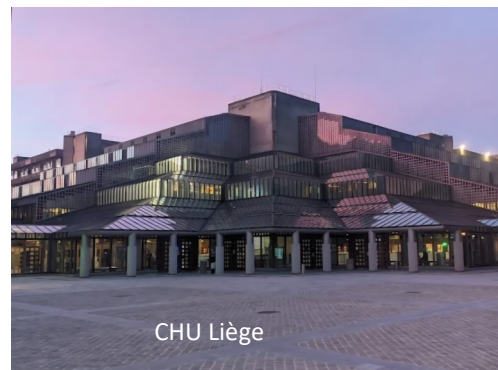
Sa vision est toujours globale et stratégique. Il cherche à créer les conditions qui permettent à chacun de progresser, de s'épanouir et de trouver sa place dans la société. Dans un monde où les intérêts particuliers prennent parfois le pas sur l'intérêt général, il demeure fidèle à une exigence éthique : faire prévaloir le bien commun.

Cette exigence se traduit par une indépendance d'esprit. Il refuse toute influence susceptible de détourner l'action publique de son objectif essentiel. Une telle posture, faite de droiture et de rigueur, force naturellement le respect.

Mais au-delà de ses compétences, Benoît Laloux possède une qualité rare : la discrétion des hommes véritablement solides.

Il est souvent décrit comme une force tranquille, faite de mesure, de respect et de constance, qui caractérise ceux qui agissent davantage qu'ils ne se mettent en avant, ceux dont les compétences ne constituent pas pour eux une fin en soi mais des outils destinés à être mis au service des autres.

...Une personnalité qui mérite d'être connue...



JMC



Vincianne Pirard

Les Centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique sont des institutions communales chargées de garantir à chacun le droit à une vie digne. Leur mission principale est d'apporter une aide sociale aux personnes en difficulté, qu'elle soit financière (notamment via le revenu d'intégration), matérielle ou sociale. Ils interviennent également dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle et dans l'accès au logement.

Chaque CPAS est dirigé par un président et un conseil de l'action sociale, qui constitue l'organe délibérant principal. Composé de conseillers, ce conseil définit les orientations générales de la politique sociale, adopte le budget, établit les règlements et prend les décisions stratégiques. Le rôle du conseiller s'inscrit ainsi dans une dimension à la fois politique et de contrôle, visant à assurer la cohérence, la légitimité et le bon encadrement des actions menées par l'institution.

À côté de cet organe, le bureau permanent (ou bureau) est une émanation plus restreinte du conseil, à laquelle celui-ci délègue une partie de ses compétences. Les membres du bureau exercent une fonction plus opérationnelle : ils assurent la gestion des affaires courantes et le traitement des dossiers individuels. Ils prennent des décisions concrètes, notamment en matière d'octroi d'aides sociales, dans le respect du cadre fixé par le conseil. Ce rôle implique une implication régulière ainsi qu'une proximité directe avec les réalités sociales du terrain.

Ainsi, les fonctions de conseiller au sein du conseil de l'action sociale et de membre du bureau permanent sont complémentaires. Tandis que le conseiller contribue à définir et encadrer l'action du CPAS à un niveau stratégique, le membre du bureau en assure la mise en œuvre concrète et quotidienne. Cette complémentarité permet d'allier vision globale et réponse efficace aux besoins des citoyens.

Vincianne Pirard est conseillère CPAS et membre du bureau permanent, une double fonction qu'elle exerce avec engagement et professionnalisme. Assistante sociale de formation, elle s'est rapidement distinguée par sa capacité à concilier la dimension stratégique du conseil avec l'action concrète au sein du bureau.

Dans ce rôle, elle intervient sur des situations individuelles complexes, liées au revenu d'intégration sociale, aux aides diverses, au surendettement, au logement ou encore aux aides urgentes consécutives à des accidents de la vie. Chaque dossier fait l'objet de discussions et de décisions au cas par cas, toujours dans le respect des règles légales, mais avec la nuance nécessaire lorsque la situation d'une personne est dramatique et demande une réponse immédiate et adaptée.

Le bureau assure également la validation des paiements et le suivi des activités des services du CPAS. Il peut proposer des ajustements aux barèmes existants, créer de nouveaux services ou développer des initiatives innovantes. À ce titre, Vincianne Pirard a participé à la création des Ateliers de la Vesdre, une collaboration exemplaire entre les CPAS de Chaudfontaine et de Trooz, visant à remettre à l'emploi des chômeurs de longue durée. Cette initiative a déjà permis de créer 33 emplois et bénéficie d'un financement jusqu'en deux mille vingt-six.

Elle a également été impliquée dans le PNRR, le Plan National de Reprise et de résilience, subsidié par la Région Wallonne et les CPAS, permettant la création de logements d'urgence et le développement d'une régie de quartier gérée par une ASBL, offrant des activités de préformation, de restauration, de dépannage, de petits travaux et d'insertion sociale.

En deux mille dix-huit, lors des élections communales, Vincianne Pirard est élue conseillère communale mais choisit de démissionner pour se consacrer pleinement à son rôle au sein du CPAS, révélant ainsi sa vocation pour l'accompagnement social direct et la gestion des besoins essentiels des citoyens.

Lors des élections de deux mille vingt-quatre, le scénario se répète : elle est de nouveau élue conseillère communale mais démissionne à nouveau pour continuer son engagement comme conseillère CPAS et membre du bureau, confirmant sa priorité pour le travail social et la prise en charge des citoyens les plus vulnérables.

Tout au long de son parcours, elle incarne la créativité et l'efficacité qu'exige le travail dans un CPAS, conciliant compassion, rigueur et sens pratique, au service des personnes les plus fragiles de la société.

JMC

NOS ELUS : de gauche à droite, Dominique Verlaine Echevin, Isabelle Dorbolo conseillère communale, Vincianne Pirard conseillère CPAS, Benoît Laloux Conseiller communal.



NOTRE EQUIPE COMMUNALE : Jean-Marie Cloes président, Roland Houbrechts vice-président, Laurence Jadin-Colson trésorière, Claude Degbomont secrétaire

A votre service !

Pour nous contacter

lesengageschaudfontaine@gmail.com